



Démarche HQE: bâtiments tertiaires et zones d'activité

Septembre 2007

Après avoir conquis le logement collectif et individuel, la démarche HQE® s'intéresse maintenant aux bâtiments tertiaires. Le béton avance ses atouts.

Résumé

La certification HQE® est une démarche volontaire proposée aux maîtres d'ouvrage, aménageurs, maîtres d'œuvre, entreprises souhaitant valoriser leur action en matière de qualité environnementale. Elle fait aujourd'hui la preuve de sa pertinence dans le secteur des bâtiments tertiaires et plus largement dans le domaine des bâtiments et zones d'activité.

Sommaire

1. Le bâtiment tertiaire et la qualité environnementale
2. Une première pour la ville
3. Certification HQE® "intégrale"

Auteur

Philippe François



Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet

Article imprimé le 23/02/2025 © infociments.fr